

**E 4857**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

TREIZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2009-2010

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 26 octobre 2009

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 26 octobre 2009

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 36/2009 - Section III -  
Commission - du budget général 2009 (DO/DNO).

14424/09





**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 19 octobre 2009 (20.10)  
(OR. en)**

**14424/09**

**FIN 361**

**NOTE DE TRANSMISSION**

---

Origine:	M. Algirdas ŠEMETA, membre de la Commission européenne
Date de réception:	16 octobre 2009
Destinataire:	M. Fredrik REINFELDT, président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 36/2009 - Section III - Commission - du budget général 2009 (DO/DNO)

---

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission DEC36/2009.

p.j.: DEC36/2009



# COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

BRUXELLES, LE 14/10/2009

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2009  
SECTION III - COMMISSION TITRE 21

## VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 36/2009

### DÉPENSES OBLIGATOIRES ET NON OBLIGATOIRES

---

EN EUROS

#### ORIGINE DES CRÉDITS

**DU CHAPITRE** - 21 07 Actions de coopération au développement et programmes ad hoc

ARTICLE - 21 07 04 Accords sur les produits de base

CE - 470 000

CP - 1 170 000

#### DESTINATION DES CRÉDITS

**AU CHAPITRE** - 21 08 Stratégie politique et coordination du domaine politique  
«Développement et relations avec les États ACP»

ARTICLE - 21 08 02 Coordination et sensibilisation dans le domaine du développement

CE 470 000

CP 1 170 000

## I. RENFORCEMENT

### a) Intitulé de la ligne

#### **21 08 02 - Coordination et sensibilisation dans le domaine du développement**

### b) Données chiffrées à la date du 02/10/2009

	<b>CE</b>	<b>CP</b>
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	8 100 000	8 645 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0	0
2. Virements [ <i>un prélèvement de 1 300 000 EUR (DEC 35 – Shanghai) est en cours, mais il n'a pas encore été approuvé par les autorités budgétaires</i> ]	0	0
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	8 100 000	8 645 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	6 911 045	6 300 512
<b>5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)</b>	<b>1 188 955</b>	<b>2 344 488</b>
<b>6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice</b>	<b>1 658 955</b>	<b>3 514 488</b>
<b>7. Renforcement proposé</b>	<b>470 000</b>	<b>1 170 000</b>
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	5,80 %	13,53 %
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 23 §1 b et c du RF, calculé selon l'article 17bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

### c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	<b>CE</b>	<b>CP</b>
1. Crédits disponibles en début d'année	32 947	16 889
2. Crédits disponibles à la date du 02/10/2009	32 947	206
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	0,00 %	98,78 %

### d) Justification détaillée du renforcement

Le renforcement proposé, d'un montant de 470 000 EUR en crédits d'engagement et de 1 170 000 EUR en crédits de paiement, couvrira deux domaines:

#### **1- Les Journées européennes du développement (JED):**

Les Journées européennes du développement sont devenues l'un des événements marquants (par leur ampleur et leur importance politique) de la Commission dans le domaine de la «coopération», qui suscite un intérêt croissant de la part des donateurs et des pays partenaires. Elles ont rassemblé plus de 4 000 participants à Strasbourg en 2008, parmi lesquels des chefs d'État ainsi que l'ensemble des principaux donateurs et des acteurs importants dans le domaine du développement. Leur importance stratégique est telle que l'événement qui se déroulera à Stockholm à la fin octobre 2009 suscite un intérêt encore plus vaste qu'en 2008, ce qui entraîne des besoins accrus en matière de sécurité, de visibilité, de déplacements et de communications.

La préparation des JED générera des coûts supplémentaires (310 000 EUR), liés au renforcement des mesures de sécurité, qui nécessite un engagement d'environ 90 000 EUR, ainsi qu'à l'augmentation des frais de voyage et de séjour des personnalités invitées et de certains journalistes, pour un montant de quelque 220 000 EUR.

## **2- L'efficacité de l'aide et Doha**

L'initiative en faveur de l'efficacité de l'aide bénéficierait d'un soutien supplémentaire grâce à une aide de quelque 100 000 EUR à l'initiative en faveur d'une aide transparente et de 60 000 EUR au suivi de la déclaration de Paris, du programme d'action d'Accra et de la déclaration de Doha. Ce renforcement soutiendra notamment le développement de systèmes de coordination pour les donateurs fondés sur la technologie web, qui favorisent le partage d'informations entre grands donateurs internationaux et visent une utilisation la plus efficace possible des fonds d'aide ainsi qu'une détection et une prévention plus aisées des abus dans l'utilisation de ces fonds. Ces besoins imprévus s'élèvent au total à 160 000 EUR.

## II. PRÉLÈVEMENT

### a) Intitulé de la ligne

#### **21 07 04 - Accords sur les produits de base**

### b) Données chiffrées à la date du 02/10/2009

	<b>CE</b>	<b>CP</b>
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	4 700 000	4 700 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0	0
2. Virements	0	0
	<hr/>	<hr/>
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	4 700 000	4 700 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	245 904	245 904
	<hr/>	<hr/>
<b>5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)</b>	<b>4 454 096</b>	<b>4 454 096</b>
<b>6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice</b>	<b>3 984 096</b>	<b>3 284 096</b>
<b>7. Prélèvement proposé</b>	<b>470 000</b>	<b>1 170 000</b>
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	10,00 %	24,89 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 23 § 1 b et c du RF, calculé selon l'article 17 bis des modalités d'exécution par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

### c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	<b>CE</b>	<b>CP</b>
1. Crédits disponibles en début d'année	0	0
2. Crédits disponibles à la date du 02/10/2009	0	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

### d) Justification détaillée du prélèvement

Cette ligne budgétaire doit couvrir les frais de participation de la Communauté à quatre accords internationaux concernant le café, le cacao, le jute et le bois.

La contribution à l'accord sur le jute a déjà été versée. Celles aux accords sur le cacao et sur le café seront sans aucun doute versées avant la fin de l'année. Comme les montants de ces contributions ne seront connus qu'à la fin septembre, il convient de conserver une marge restreinte afin de faire face aux fluctuations de change et à une éventuelle augmentation du montant demandé.

L'accord sur le bois n'étant pas encore entré en vigueur, le montant affecté à cette action (1,4 million d'EUR) ne sera pas requis, du moins pas dans son intégralité, car il est calculé au prorata du nombre de mois dans l'année. La ratification de l'accord dans la Communauté est bien avancée, puisque la majorité des États membres l'ont ratifié ou prévoient de le ratifier avant la fin de l'année. Le retard dans la mise en œuvre de l'accord sur le bois est principalement dû au fait que certains pays tiers de premier plan (le Brésil et la Chine notamment), dont la participation revêt une importance stratégique pour l'accord, tardent à ratifier. Compte tenu de la situation actuelle du processus de ratification, et en l'absence de nouvelles complications, l'accord pourrait entrer en vigueur au début de 2010. Ce retard n'était pas prévisible au moment de l'élaboration de l'APB, d'autant que la Commission soutient fortement cet accord et qu'elle doit être prête – et perçue comme telle – à apporter sa contribution dès sa ratification.